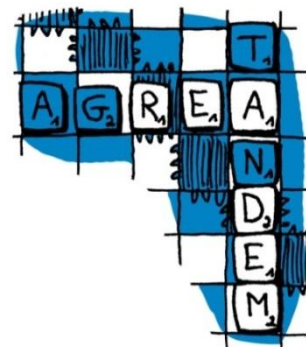




1. RéADem

Formation référent-démence

FOR 102 | RW : 0955-0001-0002

Présentation

Depuis le 1er juillet 2010, l'INAMI finance le mi-temps d'un membre du personnel d'une Maison de Repos qui assume le rôle de « référent-démence ». Depuis 2019, le transfert de compétence et de financement sont revenus à l'Agence pour une Vie de Qualité, qui a fait le constat d'une évolution indéniable de la fonction. Les missions du référent ne correspondaient plus aux besoins des équipes et des résidents telles qu'elles ont été décrites à la création de la fonction. C'est ainsi qu'à partir de janvier 2022, pour obtenir la reconnaissance de ce titre et le financement de la fonction, la personne doit remplir certaines conditions. Une de celles-ci est de participer à une formation certificative spécifique de minimum 70 heures reconnue par l'AViQ. Le rôle du référent-démence est d'être la personne de référence pour les questions liées aux pathologies démentielles en termes d'accompagnement, de qualité de vie, de soutien aux familles, en collaboration avec l'ensemble de son équipe. Après un état des lieux et une analyse des besoins de l'institution, il est chargé de veiller à la mise en œuvre des actions, son exécution et son évaluation.

La formation RéADem vise à procurer au référent-démence des outils indispensables à la prise de son rôle et à la réalisation de son travail dans des conditions optimales.

Public-cible

- Cette formation s'adresse aux personnes disposant l'un des diplômes suivant :
 - Baccalauréat en soins infirmiers,
 - Baccalauréat ou master en kinésithérapie,
 - Baccalauréat ou master en logopédie,
 - Baccalauréat en ergothérapie,
 - Baccalauréat en thérapie du travail,
 - Baccalauréat en sciences de réadaptation,
 - Baccalauréat en diététique,
 - Baccalauréat ou master en orthopédagogie,
 - Baccalauréat ou master en psychomotricité,

- Master en psychologie,
 - Baccalauréat d'assistant social,
 - Baccalauréat d'assistant en psychologie,
 - Baccalauréat d'éducateur spécialisé,
 - Master en gérontologie.
- Nombre de participants : Minimum 8 - Maximum 15.

Objectifs

- Actualiser les connaissances des participants sur les pathologies démentielles.
- Apprendre à optimiser la qualité de vie des personnes souffrant d'une démence.
- Rappeler les soins de base en termes de prévention et de traitement.
- Intégrer et favoriser les conditions de bientraitance.
- Respecter et faire respecter les droits et les devoirs des personnes atteintes de démence.
- Apprendre à soutenir et à aider les acteurs professionnels du terrain.
- Promouvoir un environnement de vie agréable et favoriser l'autonomie et l'autodétermination
- Mettre en place des projets et des activités adaptés et porteur de sens, coordonner la planification des projets de vie et leur exécution
- Gérer, prévenir et proposer des techniques de résolution de problèmes
- Mettre en place une communication ouverte et transparente avec les proches de résidents

Programme

La formation comprend 5 modules :

- Module 1 : Gestion de projet
 - Les 4 missions et actions possibles du référent pour la démence
 - La méthodologie de gestion de projet : réaliser, mettre en œuvre et évaluer un plan d'action
 - Mise en pratique : réaliser un plan d'action en fonction des priorités réelles ou fictives
- Module 2 : Connaissance des troubles cognitifs/démence

- Comprendre le vieillissement cognitif difficile
 - Comprendre le sens des manifestations comportementales et psycho-affectives des résidents et proposer des résolutions de problèmes
 - Le rôle des traitements médicamenteux et leurs conséquences possibles dans la vie quotidienne de la personne
- Module 3 : La communication appliquée à l'accompagnement d'une personne présentant des troubles cognitifs/démence
 - Communication orientée « résident »
 - Adapter sa communication verbale et non-verbale aux résidents
 - Communication orientée « aidant »
 - S'initier à la communication non-violente
 - Aider les aidants à s'adapter au fil de l'évolution de la maladie
 - Communication orientée « professionnel »
 - S'initier à la communication non-violente
 - Développer une communication efficace
- Module 4 : L'accompagnement des résidents
 - Processus d'intégration à la vie en collectivité :
 - Droits du patient, rôle du représentant légal et de la personne de confiance
 - Droits des patients dans le cadre des pathologies démentielles
 - Accompagnement du résident au vieillissement difficile à son entrée en MR(S)
 - Le prendre soin au quotidien
 - L'organisation et les adaptations à préconiser pour les levers, les toilettes, les repas, etc.
 - L'accompagnement de la fin de vie et les soins continus
 - La participation des résidents à la vie collective
 - Participation dans les gestes de la vie quotidienne
 - L'animation la plus adaptés aux personnes en difficulté cognitive
 - Le vieillissement cognitif et l'adaptation à l'environnement
 - Aménager des lieux de vie
 - Disposer d'un environnement stimulant et sécurisant l'activité du résident

- Développer une vision nuancée du droit au risque et la partager auprès des familles & collègues.
 - Analyser les avantages/ inconvénients de l'intégration, des unités adaptées et du nouveau dispositif d'accueil en journée
- Module 5 : La transmission des savoirs et la formation
Ce module est abordé en suivant la méthodologie de gestion de projets
Ce module vise à promouvoir des échanges de savoirs pour répondre plus efficacement aux objectifs fixés dans le plan d'action.

Méthodologie

- Alternance de théorie, d'exercices de réflexion et d'exemples pratiques, d'analyse de cas, de témoignages filmés, de vidéos, de travail en groupe et de mises en situation.
- Réalisation d'un travail en fin de formation.

Durée

- 73 heures réparties en 12 journées

Coût

1095€